

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Désignation des délégués du conseil municipal au sein du conseil d'administration de l'Institut Universitaire de Technologie de Sceaux, université Paris-sud

Séance du 26 mars 2015
Convocation du 20 mars 2015
Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille quinze, le vingt-six mars à 19 h 38 les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt mars se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mmes Chantal Brault, Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, MM. Philippe Tastes, Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, MM. Bruno Philippe, Mme Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, M. Xavier Tamby, Mme Sakina Bohu, M. Othmane Khaoua, Mmes Catherine Lequeux, Claire Beillard-Boudada, M. Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, M. Benjamin Lanier, Mme Sophie Ganne-Moison, MM. Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Hervé Douceron, Mme Claude Debon

Etaient représentés :

M. Jean-Philippe Allardi par Mme Chantal Brault,
Mme Monique Pourcelot par M. Francis Brunelle,
M. Thierry Legros par Mme Isabelle Drancy,
M. Thibault Hennion par M. Philippe Laurent

Etait excusé :

M. Christian Lancrenon

Secrétaire de séance :

M. Timothé Lefebvre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 26 mars 2015

OBJET : Désignation des délégués du conseil municipal au sein du conseil d'administration de l'Institut Universitaire de Technologie de Sceaux, université Paris-sud

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-33,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 713-9, L 719-3 et D 713-2,

Vu sa délibération du 5 mai 2014 relative à la désignation des délégués du conseil municipal au sein du conseil d'administration de l'Institut Universitaire de Technologie de Sceaux, université Paris-sud,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un délégué suppléant et titulaire du conseil municipal au sein des conseils d'administration de l'Institut Universitaire de Sceaux, université Paris-Sud,

Vu les candidatures de MM. Philippe Tastes et Benjamin Lanier (titulaires) et M. Othmane Khaoua et Mme Ganne-Moison (suppléants) au conseil d'administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité
DECIDE de ne pas voter à bulletin secret.

Après avoir procédé au vote,

- Nombre de votants : 32
- Nombre d'abstentions : 3 (MM. Jean-Jacques Campan, Hervé Douceron, Mme Claude Debon)
- Suffrages exprimés :
 - o (liste Vivre à Sceaux) M. Philippe Tastes (titulaire) ; M. Othmane Khaoua (suppléant): 29 voix ;
 - o (liste Sceaux pour tous) M. Benjamin Lanier (titulaire) ; Mme Sophie Ganne-Moison (suppléante) : 3 voix

DESIGNE MM. Philippe Tastes délégué titulaire et Othmane Khaoua délégué suppléant du conseil municipal au sein du conseil d'administration de l'Institut Universitaire de Technologie de Sceaux, université Paris-sud.

Et ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
le maire



Philippe Laurent